



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PRIMATURE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 38-PM/PRMP/UGPM-2025

1. Le **PRIMATURE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Travaux d'aménagement extérieur pour les ACUMs repartis en deux lots : lot1 : travaux d'aménagement extérieur pour l'ACUM Mananjary Lot2 : travaux d'aménagement extérieur pour l'ACUM Manakara**".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BÂTIMENT PRMP, PRIMATURE MAHAZOARIVO**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **1er étage**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BIMENT PRMP, PRIMATURE MAHAZOARIVO**, 1er age et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BÂTIMENT PRMP, PRIMATURE MAHAZOARIVO, 1er étage** au plus tard le **08/12/2025 à 12 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 27/11/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics